## CERTIFICAT D'ENQUÊTE.

(1) Indiquer suivant les cas,

Qu'il n'a été présenté aucune ob-servation,

Ou qu'il n'a pas été présenté d'au-tres observations que celles inscrites au registre,

Ou bien qu'outre les observations inscrites au registre, MM. ont présenté des observations écrites sur des feuilles séparées, qui sont annexées audit registre.

Le Maire de la Commune de Combe certifie que le présent registre est resté déposé au Secrétariat de la Mairie au 22. 75- 1866,

Combiers Le 24. Systembre 1866.

AVIS DU MAIRE.

Le Maire De Combiers Soussigne Considere le riglement d'ion Du Moulin Muf comme tris important, et qu'il est à désirer d'an-Vintérit des juyritaires qui possident du pris en amont du dit moulin, que le barrage existant ne Seit pas exhaussé.

> Le Maire DE